

PRIM SELECT

SAS Au Capital de 20000 Euros

146 AVENUE DES ETATS-UNIS
CASES 11/13/15/16/17/18

Siret: 824041677 00017 Ape: 4631Z
Tél : 05.61.47.22.01 Fax: 05.61.47.22.03
05.61.47.63.00 05.61.13.35.38

31200 TOULOUSE
N° TVA: FR18824041677
RCS:824041677 TOULOUSE

Client Adresse Facturation

JARDINS DE NEULES
NEULES

46160 LARNAGOL
FRANCE

N° TVA : FR46838399012

AVOIR	Numéro	Date	N° Client	Vendeur	N° dossier	Réf. Cmde du Clie
	202634602	30/04/25	100038		490 196	

B.L. du 30/04/25 N° 490196

Page 1 sur 1

CT	Code	Désignation	Nb Colis	Q/C	Poids Brut	Tare U.	Pds Net/Nb.	PU HT	Montant HT		
1	HAR04	Avoir sur Dossier: 489415Facture n° 202634140 du 16/04/25 HARICOT VERT CAT 1 ANTONIO MAROC Cal FIN x 2 KG	-8.0		-16.00		-16.00	3.00 K	-48.00		
Total HT		Base Ctifl	Base Interfe	Tx Ctifl	Tx Inte	Mt Ctifl+Inte	Base HT	Emballage	Tx TVA	Montant TVA	Total TTC
1		-48.00					-48.00		5.50%	-2.64	-50.76
2			-48.00		0.210%	-0.10	-0.10		20.00%	-0.02	

Mode de règlement : Espèce au 30/04/25

* Produits traités après récolte au THIABENDAZOLE,ORTHOPHENILPHENOL, ou similaires.

Avoir	
-50.76	EUR

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du fournisseur figurant au verso.

Juridiction: TRIBUNAL DE

Pour tout paiement intervenant postérieurement au délai convenu et au délai de référence, il sera fait application d'une pénalité calculée prorata temporis au taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal (Loi 92-1442 du 31/12/92).Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.
Conformément aux articles 441-6 c.com et D441-5 c.com, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.